



CONVENTION DE LA REFONDATION, LILLE, les 23 et 24 Mars 2019

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Partie 1. Une nécessaire réponse à la crise démocratique.....	3
I. Le populisme, reflet de la crise démocratique.....	3
I.1. La montée du populisme en Europe en réponse aux politiques d'austérité.....	3
I.2. Face au populisme, répondre aux urgences démocratiques, sociales et environnementales.....	4
I.3. La nécessité de faire vivre l'internationale socialiste et de redéfinir notre idéal politique.....	5
II. Une démocratie renouvelée pour répondre aux attentes citoyennes.....	6
II.1. Des institutions pour l'émancipation citoyenne.....	6
II.2. Pour de nouveaux droits citoyens dans l'exercice de la démocratie.....	7
III. Pour une Europe de progrès social.....	8
III.1. Une Europe sociale harmonisée.....	8
III.2. Une Politique Environnementale Commune.....	9
III.3. Une nouvelle génération de citoyen·ne·s européen·ne·s.....	9
III.4. Une Europe solidaire et humaine.....	10
Partie 2. Pour un nouveau modèle de société.....	10
I. Une économie au service d'un nouveau modèle social.....	10
I.1. La nécessité d'une intégration économique plus grande au niveau européen.....	11
I.2. Une volonté de justice sociale et économique.....	12
II. Face à l'urgence écologique, soyons audacieux·ses.....	13
II.1. La promotion d'une qualité alimentaire et du bien-être animal.....	13
II.2. Prôner les politiques d'incitation aux mobilités actives et partagées.....	14
II.3. La valorisation d'une économie circulaire verte.....	14
II.4. Pour une transition agricole sociale et environnementale.....	15
II.5. Renforcer la charte de l'environnement et intégrer la notion de bien-commun dans la constitution.....	16
III. Repenser notre modèle social pour lutter contre la pauvreté et garantir l'émancipation de chacun·e.....	17
III.1. Un modèle social qui peine à jouer son rôle.....	17
III.2. Face à la pénibilité au travail, un projet de justice sociale :.....	18
III.3. Pouvoir des salarié·e·s et gouvernance des entreprises.....	19
Partie 3. L'égalité, pilier de notre engagement.....	20
I. Jeunes, soyons acteurs et actrices de notre parcours.....	20
I.1. L'éducation comme pilier de la République.....	21
I.2. La formation des professeurs, outil indispensable de la réussite des jeunes.....	21
I.3. Du collège au lycée, des aspirations à la hauteur de la jeunesse.....	22
I.4. Enseignement supérieur : donner aux jeunes le droit de choisir.....	23
II. Retrouver le chemin de l'émancipation.....	25
II.1. Une société de libertés.....	25
II.2. Une société de Justice.....	26
II.3. Une société de l'égalité des citoyen·ne·s et des territoires.....	27
III. Lutter pour l'égalité, pour plus de droits, contre toute discrimination.....	29
III.1. Pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations.....	29
III.2. Une société égalitaire est une société inclusive.....	31
Conclusion.....	32

INTRODUCTION

Dans un climat politique exceptionnellement tendu et incertain, alors que la gauche se divise, à quelques semaines des élections Européennes, les Jeunes Socialistes décident de dépasser les clivages et de présenter, ensemble, un projet politique ancré à gauche.

La montée des populismes, partout à travers le monde, le rejet des élites et des institutions, sont encore un symptôme de la crise démocratique qui ronge notre société.

Des milliers de personnes, et notamment des jeunes, se sont également mobilisés dernièrement à travers l'Europe pour démontrer leur attachement au combat écologique. Il est nécessaire d'apporter au plus vite, de réelles solutions aux problèmes environnementaux.

La crise sociale que notre pays traverse actuellement est la preuve qu'il y a aujourd'hui un urgent besoin d'égalité, d'écologie et de solidarité internationale, impertinent.e.s, utiles à la recomposition indispensable de la gauche pour gouverner demain.

PARTIE 1. UNE NÉCESSAIRE RÉPONSE À LA CRISE DÉMOCRATIQUE

I. LE POPULISME, REFLET DE LA CRISE DÉMOCRATIQUE

La montée du populisme nous oblige à prendre du recul sur un manque de transparence et de responsabilisation d'une partie de la classe politique. En prendre conscience, c'est déjà contribuer à faire reculer le phénomène.

Le populisme, que Pierre Rosanvallon définit comme une forme de réponse - que l'on peut juger mauvaise - aux dysfonctionnements de la démocratie, revient en force et s'inscrit dans un contexte de crise économique, sociale et démocratique. Les politiques libérales et les dérives de la mondialisation ne peuvent être la réponse à une crise qu'elles ont contribué à créer. Face à cette situation et aux revendications de la population, les néolibéraux persistent à exacerber un clivage manichéen entre progressistes et populistes.

Les mécanismes populistes se traduisent par un dénigrement des corps intermédiaires, une volonté d'établir un rapport plus direct avec le pouvoir, la stigmatisation de bouc-émissaire : minorités sexuelles ou religieuses, réfugié.e.s, étranger.e.s, mais aussi élus et médias. À ce climat de défiance qui fragilise forcément notre démocratie, nous devons opposer des réponses concrètes. La meilleure manière d'éviter le piège du mépris, c'est d'être une force de propositions de gauche, auprès de toutes celles et tous ceux tenté.e.s par le populisme.

I.1. La montée du populisme en Europe en réponse aux politiques d'austérité

L'Europe est parvenue à son objectif initial de garantir la paix sur le continent Européen. Les grands principes comme la libre circulation des personnes et des capitaux, parce que non

accompagnés d'un modèle social, ont amené des dérives néolibérales. Les instruments juridiques valorisant et garantissant des droits sociaux (CDFUE, Charte des droits) n'ont pas ou peu de valeur contraignante à l'égard des États.

Les sociaux-démocrates portent un espoir d'une autre Europe, qui n'a pas su se concrétiser au fil des alliances et coalitions européennes. L'échec de la promesse d'une réelle Europe sociale et sa perte de sens, au niveau social comme environnemental, ont déçu les citoyens, effritant peu à peu le désir d'Europe.

À partir de 2004, le nouvel équilibre européen, en notre défaveur, aurait dû nous obliger à reconsidérer les alliances à gauche.

Si, en Allemagne, l'alliance du SPD avec la droite gouvernementale a conduit à l'instauration d'un SMIC, elle n'a pas empêché la précarisation du marché du travail ; il en va de même pour la politique menée par Matteo Renzi en Italie. Au Royaume-Uni, Tony Blair et David Cameron, bien que provenant de partis différents, ont maintenu une même logique libérale, adossée à un chômage grandissant dans les milieux désindustrialisés, conduisant à l'émergence d'une alternative populiste et d'un rejet de l'Europe. En Hongrie, la haine du communisme et l'absence de vision sociale de l'Europe n'ont pu permettre l'émergence d'une force de gauche, mais ont consacré depuis une vingtaine d'années l'autoritarisme populiste de Viktor Orbán, caractérisé par une politique anti-immigration, islamophobe, patriarcale et homophobe.

Ailleurs dans le monde, l'élection de Donald Trump aux États-Unis, et plus récemment de Jair Bolsonaro au Brésil, ont ouvert la voie à la banalisation de discours racistes, sexistes, homophobes, climatosceptiques, à des politiques réactionnaires, ainsi qu'à une diplomatie dangereuse car profondément imprévisible.

Aujourd'hui, la Gauche se réinvente en Allemagne, au Portugal, en Espagne en se tournant vers une politique plus volontariste et par la volonté d'une nouvelle union.

1.2.Face au populisme, répondre aux urgences démocratiques, sociales et environnementales

La montée des populismes, même si elle doit nous inquiéter, n'est pas une fatalité, mais un signal d'alerte. Nous, socialistes, ne devons pas jouer le jeu de celles et ceux qui voudraient nous opposer au peuple. Ne répondons pas aux peurs qui animent une partie de nos concitoyen·ne·s par des solutions démagogues, symboliques ou artificielles, mais par un véritable travail de refonte de nos institutions, par l'encadrement du marché afin qu'il se soumette aux urgences sociales et environnementales que nous vivons. Afin que nous devenions acteurs et actrices d'un nouveau modèle de société démocratique, social et écologiste.

Afin de répondre à l'urgence démocratique, nous devons replacer les citoyen·ne·s et les corps intermédiaires au cœur des décisions. À l'échelle locale, de nombreuses initiatives voient d'ores et déjà le jour, à l'image des consultations citoyennes, des budgets participatifs, de la démocratisation des pétitions, des plateformes de contribution en ligne, ou plus largement de la

co-construction des politiques publiques. Ces instruments de démocratie participative sont efficaces lorsqu'ils sont l'objet d'un réel travail de consultation et de restitution, mais ils peinent à toucher tous les milieux sociaux.

La crise de confiance envers les élu-e-s et les administrations est également une des bases de la montée du populisme. Pour y remédier, nous devons nous intéresser à une réelle moralisation de la vie publique, loin des ajustements insuffisants. Nous devons travailler en ce sens à l'aboutissement de diverses pistes de réflexions : périodes d'inéligibilité pour les détenteur-trice-s d'un casier judiciaire, restriction du cumul des mandats notamment dans le temps, reconnaissance du vote blanc.

Contre l'influence des lobbies, une place plus importante accordée au Parlement en rendant la Commission européenne responsable devant les élus européens contribuerait également à cette volonté de démocratisation

L'urgence sociale, que nous devons associer à l'urgence environnementale, est aujourd'hui au cœur des revendications populaires. Elle doit nous alerter quant à notre rapport à la mondialisation et aux doctrines économiques passéistes. En ce sens, une remise en question de la pertinence du PIB et de la croissance est nécessaire. Ils ne peuvent plus être les seuls instruments de mesures des économies nationales. Il conviendrait d'y inclure les externalités sociales et environnementales, permettant de rebattre les cartes de la puissance et de la richesse des États à l'échelle mondiale.

Afin de répondre aux enjeux environnementaux et de justice sociale, plusieurs mesures sont à défendre : la renégociation des traités européens avec l'exclusion de certaines dépenses d'intérêts public, social et environnemental du calcul des 3% de déficit public des États, une lutte accrue contre les paradis fiscaux, une fiscalité révisée sur les produits dérivés du pétrole, une valorisation des énergies renouvelables, l'application du principe de pollueur-payeur pour les entreprises ainsi que des principes engagés lors des différentes COP.

1.3.La nécessité de faire vivre l'internationale socialiste et de redéfinir notre idéal politique

Si une réponse à l'échelle locale et européenne est fondamentale, le combat ne pourra être mené qu'à une échelle globale, loin des nationalismes et du néo-colonialisme, mais en bonne intelligence avec nos partenaires internationaux dans le cadre de YES et de la IUSY.

À l'extérieur de nos frontières, les situations de crises politiques, sociales, humanitaires, écologiques et économiques se multiplient. Au Proche et Moyen-Orient, le conflit Israélo-Palestinien perdure sans que l'action des organisations internationales ne permette de faire émerger une solution de cohabitation pacifique entre deux États, cela renforcé par la politique de colonisation de l'État Israélien et l'attitude irresponsables des dirigeants Palestiniens. Partout à travers le monde, des peuples défendent leur droit à l'autodétermination et refusent l'ingérence de certains États, comme les peuples Vénézuélien ou Kurde. La Syrie est toujours en proie à la

menace terroriste, le départ de Bachar El Assad est un impératif pour la paix et la stabilité de la région sur laquelle il est aujourd'hui compliqué d'obtenir un consensus diplomatique international. Aussi, alors que l'Afrique voit ses terres cultivables accaparées par les multinationales occidentales et chinoises toujours en proie à faire du profit en déstabilisant les équilibres régionaux, une fois de plus la diplomatie n'arrive pas à imposer sa voie face aux dérives du marché. En Europe de l'Est, des pays comme la Tchétchénie pratiquent une politique d'extermination des minorités sexuelles sans que la communauté européenne internationale ne semble disposée à réagir fermement – il en va de même pour le génocide des Rohingyas qui s'organise en Birmanie en toute impunité, ou encore la répression des Ouïghours en Chine. Si nous condamnons l'inaction des États face à ces crimes, nous devons également nous questionner sur l'implication de la France dans certains conflits, notamment la vente d'armes françaises à des États responsables de crimes de guerre. Face à ces drames, les organisations internationales se sont révélées incapables de porter un projet de paix et de solidarité. Nous socialistes, devons aujourd'hui plus que jamais réaffirmer nos valeurs internationalistes. Nous devons construire un idéal social avec nos partenaires internationaux afin de répondre ensemble, d'une même voix, aux enjeux de notre siècle et de ne pas laisser la diplomatie économique effacer la diplomatie des droits humains. Socialistes donc internationalistes, notre responsabilité est immense et la gravité des enjeux ne pourrait se satisfaire d'un manque d'ambition politique.

II. UNE DÉMOCRATIE RENOUVELÉE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES CITOYENNES

Le système démocratique actuel ne correspond plus aux attentes des citoyen·ne·s. Les idées exprimées par la gauche notamment depuis mai 68 en matière de participation, d'autogestion, d'émancipation expriment un besoin qui ne s'est, depuis, jamais démenti. La crise des gilets jaunes nous conforte dans l'idée que les citoyen·ne·s ont un besoin de participer à la prise de décision dans tous leurs cadres de vie.

II.1. Des institutions pour l'émancipation citoyenne

Les institutions de la Ve République sont aujourd'hui à remettre en question : l'Assemblée sans contre-pouvoir réel ne peut faire face à un exécutif trop fortement représenté. Ainsi, le Parlement doit avoir un rôle de contre-pouvoir par le retour du débat parlementaire, le gouvernement ne doit plus avoir le quasi-monopole de l'écriture des lois. Notre Constitution est en fin de course et a besoin d'un souffle nouveau. Une République plus parlementaire permettra un rééquilibrage des pouvoirs et une meilleure représentation des citoyen·ne·s.

La démocratie représentative doit être cependant repensée. En ce sens, les initiatives menées dans les collectivités sont à saluer. En effet, les politiques de dialogue citoyen y fleurissent et permettent une démocratie du quotidien et une concertation plus fréquente avec les habitant·e·s. De nombreux efforts restent néanmoins à mener, dans les secteurs privés comme publics, pour améliorer la participation de tou·te·s.

Les institutions doivent permettre une meilleure émancipation par la participation de toutes et tous pour que chacun·e se sente acteur·trice de son environnement. Complémentaires de cette démocratie représentative, les dispositifs de démocratie participative à l'échelle nationale doivent être encouragés et défendus. C'est pourquoi nous proposons que le Parlement et les assemblées des collectivités territoriales soient tenus d'inscrire à leur ordre du jour toute proposition de loi ou de délibération relative à leurs compétences respectives, dès lors qu'elle émane d'au moins 10% de leurs électeurs inscrits. La démocratie participative passe également par le soutien au référendum d'initiative partagée, dont les conditions actuelles empêchent une mise en œuvre réelle. Il s'agit de repenser ses conditions en termes de nombre de parlementaires signataires ou encore en instaurant un critère de groupes politiques différents.

Par ailleurs, les institutions ne permettent pas un épanouissement des citoyen·ne·s qui s'en sentent écarté·e·s. Les député·e·s doivent être élu·e·s au scrutin mixte avec une proportionnelle à l'échelle nationale (meilleure représentation des sensibilités) et un scrutin majoritaire à l'échelle locale (meilleure représentation des territoires).

Attachés au bicamérisme à la française nous militons pour redonner au Sénat un poids et des compétences centrales dans le fonctionnement de la République et l'exercice du débat parlementaire. Pour ce faire, nous proposons une redéfinition de sa composition avec une constitution à travers trois collèges siégeant dans la même instance. Un premier collège des Sénateurs actuels avec le même mode de scrutin, un deuxième collège constitué de membres de la société civile (issue du CESE, syndicats de salariés et d'employeurs, associations...) et un troisième collège des territoires: les exécutifs de collectivités territoriales (Président de Régions, Départements, et une sélection de Maires et de présidents d'EPCI). Ces trois collèges seront répartis selon la règle des trois tiers. Adossé à ce Sénat réformé nous militons pour l'attribution d'une compétence sénatoriale de rédaction de documents prescriptifs quinquennaux sur les thématiques de la décentralisation, de l'emploi, du logement social qui s'imposeront au gouvernement. Enfin, dans cette nouvelle configuration le principe de la navette parlementaire sera inversé pour les questions relatives à la décentralisation et aux collectivités territoriales, laissant le « dernier mot » au Sénat.

II.2. Pour de nouveaux droits citoyens dans l'exercice de la démocratie

Les citoyen·ne·s ont un rôle phare à jouer dans la construction des projets locaux et de leurs lieux de vie. Cela sous-entend de redonner plus de pouvoir aux instances locales. Ces nouveaux moyens alloués doivent permettre aux collectivités de développer de nouveaux dispositifs d'expérimentation locale. À ce titre, l'instauration de méthodologies de co-construction des lieux de vie avec les habitants, comme la ville de Nantes peut expérimenter, est intéressante.

Renforcer la démocratie, c'est également reconnaître le droit de vote aux élections locales aux étranger·e·s en situation régulière sur le territoire, habitant en France depuis plus de 5 ans. Cela permettra en effet d'uniformiser leur situation avec celle des ressortissant·e·s de l'Union Européenne.

Permettre à chacun d'exercer la démocratie, c'est penser le statut de l'élu·e et du candidat·e, afin que chacun·e puisse se présenter à des élections dans l'égalité de ses droits (droits du travail, congés ...). Le statut de l'élu, c'est aussi assurer des indemnités suffisantes pour que tout un chacun puisse se consacrer à un engagement citoyen, c'est mettre en place des formations spécifiques pour assurer un retour à l'emploi à la fin d'un mandat.

Jeunes socialistes, nous serions favorables à une instauration du vote obligatoire, en nous inspirant du modèle belge où un citoyen peut être sanctionné au bout d'un certain nombre d'abstentions, dès lors que le vote blanc serait reconnu à part entière. Nous souhaitons que le Mouvement continue sa réflexion, en étudiant les solutions à mettre en place dans le cas où le vote blanc serait majoritaire.

III. POUR UNE EUROPE DE PROGRÈS SOCIAL

Jeunes Socialistes, nous réaffirmons, encore et toujours, notre adhésion à l'idéal européen, notre engagement dans la construction européenne, notre combat pour une Europe qui protège. Nous sommes persuadé·e·s qu'il existe une voie entre le discours néolibéral, légitimé par les traités, et le discours nationaliste, agitateur des peurs et manipulateur de la vérité, qui plaît tant aux extrêmes.

Changeons d'Europe ! La droite est majoritaire dans les institutions européennes : au Conseil, à la Commission européenne et au Parlement. La gauche en Europe aujourd'hui doit être intransigeante, exigeante, et proposer une véritable alternative en faisant le choix de ne pas s'inscrire dans la moindre coalition avec la droite. Nous défendons l'action des Socialistes et Démocrates au Parlement Européen, dans leur lutte contre le glyphosate et les pesticides, contre les paradis fiscaux, pour les droits d'auteur dans l'Union Européenne, et bien d'autres combats.

III.1. Une Europe sociale harmonisée

Pour les Jeunes Socialistes, le libéralisme ne doit pas avoir le monopole de la coopération régionale. C'est seulement par une harmonisation sociale et fiscale par le haut qu'un sentiment d'unité peut renaître chez les citoyen·ne·s européen·ne·s.

L'Europe s'est trop appuyée sur les marchés financiers et sans que les peuples ne puissent saisir la plus-value de l'Union au quotidien. Ainsi, en agissant pour le libre-échange sans pour autant garantir un socle de droits sociaux et une vision de protection sur le long terme, l'Europe s'est coupée des citoyens.

L'Union Européenne a longtemps fonctionné sur l'idée d'une harmonisation par le bas : l'exemple de la directive des travailleurs détachés est criant, répondant à minima aux problématiques des protections sociales des travailleurs au lieu d'élaborer un projet ambitieux. Il appartient à la famille socialiste européenne de porter un projet d'avenir : l'Europe sociale. Sans se fermer au reste du monde, elle doit prôner un modèle de juste échange. L'Europe qui protège doit mettre en

place un salaire minimum, équivalent au salaire médian de l'État membre, une sécurité sociale et des services publics européens harmonisés et une durée légale et décente du temps de travail européen. Cette Europe doit lutter de manière plus efficace contre la fraude fiscale des grands groupes et de leurs dirigeants.

III.2. Une Politique Environnementale Commune

L'agriculture occupe une place centrale dans les politiques publiques étatiques puisqu'elle est à l'origine de la naissance des États eux-mêmes. Pourtant, avec l'exode rural, la mécanisation des fermes, la désertification du monde agricole, la multiplicité des intermédiaires entre la terre et l'assiette, l'activité qui était autrefois au cœur de l'organisation de la cité s'en retrouve à la marge. Tout l'enjeu des prochaines échéances européennes, en tant que jeunes socialistes, est de réussir à réinventer le modèle agricole de demain, en partant d'un principe simple : il faut reconnecter la ville à la terre, le champ à l'assiette, pour satisfaire aux exigences environnementales, alimentaires, humaines qui sont désormais les nôtres.

Ainsi, nous soutenons une meilleure réglementation européenne du marché des produits alimentaires, la fin d'une PAC inégalitaire pour refonder une PAC contra-cyclique rémunérant les exploitations à l'actif agricole et à la qualité de la production et plus seulement à la taille de l'exploitation, le lancement d'une exception agri-culturelle européenne pour sortir les biens agricoles des grands échanges internationaux, la revalorisation du second pilier de la PAC pour une politique agricole écologique décentralisée en soutien des territoires et de l'agriculture urbaine.

III.3. Une nouvelle génération de citoyen·ne·s européen·ne·s

Notre idéal européen ne saurait se faire sans ses citoyennes et citoyens qui doivent en être le cœur battant, en même temps que le bras armé, lors des élections notamment. En effet, l'identité européenne en tant que marqueur doit se construire au quotidien et par des actes concrets. Ainsi nous réaffirmons la nécessité d'un enseignement et d'une promotion des valeurs fondatrices de l'Union Européenne, de ses réalisations et des droits qui constituent les fondements d'une citoyenneté consciente. Être un·e citoyen·ne européen·ne, c'est comprendre l'Europe. C'est par un effort de transparence, ludique sans être simpliste, fier en restant lucide, que l'Union Européenne réanimera l'espoir d'une Europe sociale. De nouveaux dispositifs, tels que la gratuité de l'Inter Rails pour les jeunes ou la démocratisation du programme Erasmus+, jusqu'alors réservé à des élites, sont de bons outils créer une conscience européenne.

Sur le modèle des chaînes françaises LCP et Public Sénat, imaginons une chaîne parlementaire européenne, permettant de mieux comprendre le rôle des institutions. Sur le modèle d'Arte, créons un véritable service public de la culture européenne.

Les Jeunes Socialistes militent pour un rapprochement entre la décision européenne et le citoyen, en proposant une démocratisation de la zone euro et un renforcement des pouvoirs du Parlement, notamment en le responsabilisant sur la question de Frontex ou encore par la mise en place d'un réel droit d'initiative

III.4. Une Europe solidaire et humaine

La question migratoire est au cœur de nos combats. La panique gagne l'Europe : notre inaction collective a permis le retour des extrémistes au pouvoir sur le vieux continent.

Le règlement de Dublin III signé en 2013 constitue la pierre angulaire du système européen de gestion de l'accueil des réfugié·e·s. Aujourd'hui, ce règlement fait peser sur les États aux portes de l'Europe une grande pression, répercutée sur les demandeurs et demandeuses d'asile qui risquent d'être reconduit·e·s dans l'État européen par lequel ils et elles sont entré·e·s et ont été enregistré·e·s, et ce, alors que la convention de Genève de 1951 créait le principe de non-refoulement. Les difficultés rencontrées par les demandeurs d'asile en Europe pour demander puis obtenir la protection internationale nous amènent à souligner la nécessité de simplifier l'accès à la protection, et d'en garantir le bénéfice effectif. On voit se développer des pratiques inégales en matière d'asile, qui démontrent la gestion individuelle et non concertée des politiques migratoires par les États en Europe.

Face à l'échec de cette politique, nous proposons une révision du règlement de Dublin III, qui viendrait garantir un droit d'asile effectif, ambitieux et humain, la création d'une agence européenne de l'asile permettant de coordonner et de mener une véritable politique d'asile commune sur le territoire de l'Union Européenne.

La protection des droits et libertés de l'ensemble des peuples européens est au cœur de notre combat. Nous appelons à la création d'un défenseur des droits pour les peuples de l'Union Européenne. Celui-ci aurait pour mission de garantir le respect des droits et libertés, en facilitant la saisine par les citoyen·ne·s de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

À l'heure où l'Europe vit une crise dans sa construction, à l'heure où le projet européen est en panne, nous sommes persuadé·e·s que les citoyen·ne·s européen·ne·s peuvent se voir octroyer un nouveau droit, celui de pouvoir être aidé·e·s dans la défense de leurs libertés et droits fondamentaux.

PARTIE 2. POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE SOCIÉTÉ

I. UNE ÉCONOMIE AU SERVICE D'UN NOUVEAU MODÈLE SOCIAL

Nous constatons un capitalisme créateur d'inégalités sociales, nécessitant une intervention publique dans le domaine de la régulation et de la redistribution. Aussi, il nous paraît essentiel de mettre en place un projet politique ambitieux) pour créer les conditions possibles de l'émancipation sociale. C'est une promesse républicaine, qu'il convient de traduire dans le domaine économique. Les mécanismes sont connus, la hausse du SMIC, la sacralisation de notre modèle de protection sociale, l'encadrement des salaires, la mise en place d'un revenu de base, sont les combats que nous menons depuis des années.

I.1.La nécessité d'une intégration économique plus grande au niveau européen

Les déséquilibres macro-économiques créent des disparités sociales

Travailleur·euse·s détaché·e·s, délocalisations, ces phénomènes qui sont perçus comme contribuant au déclassement des plus fragiles ont une cause évidente au niveau européen : le manque d'intégration. En effet, les disparités économiques entre les pays fondateurs et les membres plus récents créent de la concurrence.

Les écarts de salaires entre les travailleur·euse·s européen·ne·s vont de 1 à 10 selon Eurostat : 4.40€ par heure pour un·e travailleur·euse bulgare contre 42€ pour un·e travailleur·euse danois·e. Ces données montrent à quel point une politique européenne visant à faire converger les États membres en matière sociale et économique est indispensable. L'instauration de nouveaux traités plus justes et plus fonctionnels permettrait d'instaurer une dynamique d'intégration européenne.

Les jeunes socialistes souhaitent que la politique monétaire européenne soit harmonisée et ne soit plus décidée et bloquée par certains États, pénalisant ainsi le reste de la communauté. Nous appelons à la mise en place d'un espace économique européen protégé établi par les Européen·ne·s, pour les Européen·ne·s. Face aux grands défis du XXI^e siècle, les États doivent mettre en place une stratégie économique européenne autour des entreprises innovantes dans le secteur des énergies renouvelables, des modes de production avec le moins d'impact négatif possible, des entreprises à but social. C'est un véritable changement de paradigme dans la notion d'interventionnisme des États et cela nécessite la recherche d'un nouveau modèle.

Le budget européen comme réponse pertinente

Un budget européen n'est pas qu'un idéal économique, c'est aussi la première condition à l'union politique souveraine. La levée d'un l'impôt direct européen et le renforcement de péréquations visant à corriger les déséquilibres et les disparités des territoires permettront non seulement d'accéder à la pleine souveraineté de l'Union Européenne, mais également de la rendre démocratique, car directement financée par les citoyens. La montée des populismes ne doit pas être observée comme une fatalité, mais comme un signal d'alarme concernant le fonctionnement de la zone économique européenne. Plus de justice sociale pour plus de libertés, c'est ce que demandent des millions de citoyen·ne·s.

Il n'est pas possible de faire communauté sans objectif(s) commun(s), c'est pourquoi nous appelons à l'établissement d'un budget communautaire économiquement et socialement viable. La relance économique semble aujourd'hui indispensable. Il est temps pour l'Europe d'assumer son rôle de première zone économique mondiale et de profiter de sa situation pour expérimenter de nouvelles normes et les imposer à l'international.

I.2.Une volonté de justice sociale et économique

Des mécanismes redistributifs essentiels

Les crises sociales que traverse la France depuis plusieurs années mettent en exergue le besoin d'un État plus protecteur et plus redistributif. Les choix budgétaires des différents gouvernements

ne sont pas parvenus à protéger davantage les plus précaires. Nous nous opposons au discours libéral qui voudrait lier la hausse de la dette publique à notre modèle social. La théorie du ruissellement a échoué dans cette démonstration et doit être confrontée aux choix économiques absurdes de la vente de nos biens communs, comme les Aéroports de Paris ou Toulouse, ou plus anciennement les infrastructures autoroutières.

Nous, Jeunes Socialistes proposons une re-nationalisation des entreprises d'intérêt national. Nous proposons la création d'une entreprise publique de transition écologique et le réengagement dans une politique industrielle du XXI^e siècle. Recherche, production d'énergies renouvelables, établissements universitaires, ce qui crée de la richesse sociale et durable doit être financé par l'État et/ou les collectivités territoriales. Les fruits de cette stratégie devront être transformés et redistribués au plus grand nombre.

Les principes républicains d'égalité devant l'impôt nous forcent à soutenir une politique efficace de taxation des plus riches. C'est pour cela que tous les acteurs qui bénéficient du marché français et européen doivent contribuer à la solidarité. GAFAM, hauts revenus, grandes fortunes, la négociation n'est plus à l'ordre du jour et c'est pourquoi nous militons pour la remise en place de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, pour la réduction du nombre de niches fiscales, et pour un impôt européen sur les grandes multinationales, ainsi que la publication systématique de leurs impôts.

Pour contrôler ces nouveaux prélèvements, plus de moyens devront être donnés aux services publics anti-fraudes et les sanctions devront également suivre. Également, nous défendons l'appréciation des difficultés économiques de l'entreprise au niveau mondial et non plus national afin de limiter les licenciements économiques abusifs.

Pour une coopération économique décentralisée et vertueuse

De l'interaction des différents acteur·trice·s économiques doit ressortir un bénéfice collectif. Ainsi, pour l'État, ses demandes doivent se tourner en priorité vers les filières durables et ayant un rôle prépondérant dans la réinsertion des publics exclus. Cette recherche d'efficacité sociale assortie d'une transparence totale des pratiques économiques permettra de retrouver le chemin de la confiance et de la proximité entre les citoyen·ne·s et les institutions publiques. Nous devons favoriser la décentralisation, qui est aujourd'hui plus que jamais nécessaire. Les circuits courts permettront de limiter les dépenses inutiles en matières polluantes et en transport coûteux.

Jeunes socialistes, nous continuerons notre combat contre le désengagement de l'État dans les zones rurales et périurbaines. Briser ce cercle vicieux passe par une politique de réimplantation des administrations dans les territoires qui en ont le plus besoin, pour conseiller les acteurs et actrices qui y sont présent·e·s, ou encore recruter des agent·e·s au service du bien commun.

II.FACE À L'URGENCE ÉCOLOGIQUE, SOYONS AUDACIEUX-SES

Être jeune socialiste, c'est être écologiste. La question sociale ne peut être abordée sans prendre en considération la question écologique. Face aux défis environnementaux, climatiques et énergétiques rencontrés par notre société actuelle, les jeunes socialistes ont l'obligation d'agir. L'écologie est une urgence, elle s'invite dans notre quotidien à travers la qualité alimentaire, les produits biologiques et locaux, le bien-être animal, la santé, la qualité de l'air et le bien-être. Alors qu'une évolution des comportements se remarque, c'est à nous de faire en sorte que la transition écologique s'adresse à toutes et tous et ne laisse personne au bord du chemin.

Les collectivités territoriales, mais aussi les institutions européennes, doivent être les garantes d'un droit de vivre dans un environnement face au dogme de la croissance économique. Pour cela, elles devront être innovantes, exemplaires sans oublier de devenir incontournables dans la contrainte des grandes entreprises.

II.1.La promotion d'une qualité alimentaire et du bien-être animal

La qualité alimentaire doit être accessible à toutes et tous par le développement des labels locaux, des circuits courts, des produits biologiques, l'agriculture raisonnée, locale, durable, agro-écologique ainsi que la permaculture. Cette qualité doit trouver son origine par des modes d'élevage respectueux du vivant avec la diminution des élevages intensifs qui sont consommatrices d'énergies, produisent des viandes de mauvaise qualité et ne respectent pas l'éthique animale. Afin de promouvoir d'autres modèles alimentaires, nous souhaitons l'instauration systématique d'alternatives végétariennes dans les restaurations collectives.

Les conditions d'abattage des animaux d'élevage doivent être revues afin d'éviter de nouveaux scandales sanitaires et toute forme de cruauté. L'agriculture doit devenir un modèle agro-écologique afin de produire avec moins de produits chimiques, grâce à la complémentarité des cultures qui se protègent les unes et les autres, en encourageant l'utilisation de produits peu préoccupants et en supprimant au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires, jusqu'à interdire tous ceux jugés potentiellement néfastes pour la santé ou l'environnement.

Nous dénonçons les techniques de chasse et d'élevage aberrantes qui ne respectent pas la condition animale. Nous demandons donc le retour de l'interdiction de la chasse à la glue, de la chasse à courre ainsi que l'interdiction des munitions à plomb. Tout comme pour les conditions d'abattage des animaux d'élevage, les lois et processus devront être revus afin de s'assurer du respect de l'animal et ainsi éviter toute forme de cruauté.

Enfin, l'éducation à tout âge et l'interpellation des élu·e·s locaux·ales sont deux outils complémentaires, qui doivent permettre la promotion d'une qualité alimentaire et du bien-être animal.

II.2.Prôner les politiques d'incitation aux mobilités actives et partagées

Est-il encore concevable à notre époque que le principal moyen de transport dans les pays développés reste le véhicule motorisé individuel? Les alternatives à la voiture sont nombreuses, et applicables à grande échelle.

Les plans de déplacements urbains doivent être plus contraignants en termes de modes de transport actifs et d'augmentation de la qualité et de la quantité des transports publics tout en baissant leur prix afin d'éliminer la voiture de la ville. Les grandes collectivités, les intercommunalités et l'État doivent assurer un maillage du territoire dans son ensemble par des transports en commun fiables et correspondants aux besoins des populations tout en incitant au rapprochement entre bassins de vie - bassin d'emploi et en développant le covoiturage.

Les territoires ruraux ne doivent pas être les perdants de la métropolisation en matière de développement d'infrastructures de transport. Les entreprises et collectivités publiques doivent coconstruire des plans de mobilité des salarié·e·s et agent·es, afin d'inciter à l'utilisation de transports écologiques, du covoiturage et des transports collectifs. Le principe pollueur-payeur doit être renforcé par l'instauration d'une taxation juste des émissions carbone dans le domaine des transports, par exemple en faisant plus participer les opérateurs des autoroutes. Les modes de transports actifs (vélo) doivent être reconnus afin de pouvoir être pris en charge par les employeurs (kilométrage), au même titre que la voiture et les transports en commun.

Au-delà des questions de desserte des territoires, il est nécessaire de favoriser les aides à l'achat et à la conversion pour les citoyens n'ayant d'autre choix que celui de l'automobile.

II.3.La valorisation d'une économie circulaire verte

Il est impensable de parler d'écologie sans faire le point sur l'économie circulaire verte. Il convient notamment de réfléchir à la fois au recyclage des déchets, mais aussi à la réduction de ces derniers de façon générale. Ainsi, de nouvelles dynamiques portant sur le recyclage et le traitement des déchets, positives et créatrices d'emploi et de croissance durables doivent être portées.

Les circuits courts et la promotion des achats "en vrac" doivent être privilégiés et portés par les acteurs du circuit alimentaire afin de lutter contre la production de déchets. Un travail important est à faire sur les produits vendus dans la grande distribution : nous proposons à ce titre la mise en place d'une taxe sur le suremballage. Nous défendons également l'arrêt de l'utilisation de matières plastiques dans les contenants alimentaires, ainsi que le soutien aux filières limitant les déchets. Nous devons envisager le développement des consignes de verre comme en Suisse, ainsi que la généralisation et l'éducation au tri sélectif avec une surveillance plus importante du comportement des citoyen·ne·s et des collectivités. Nous devons contraindre les entreprises à travers une fiscalité verte, à s'engager dans ce chemin. De la même façon, les initiatives telles que le réchappement de pneus et la lutte contre l'obsolescence programmée doivent être encouragées par cette même fiscalité.

Le compostage doit être développé dans les municipalités, permettant aux déchets verts de devenir une matière première organique pour les parcs publics comme pour les jardins et balcons

citoyens. Rendre obligatoire la présence de compost public dans les parcs communaux permettra de simplifier, de démocratiser la pratique.

L'extraction des métaux lourds et rares ainsi que leur recyclage nécessite un véritable encadrement, car ces méthodes sont à l'origine de désastres écologiques et sociaux dans les pays du Sud. À ce titre, les déchetteries sauvages à ciel ouvert doivent être interdites.

II.4. Pour une transition agricole sociale et environnementale

Les communes doivent être encouragées à accompagner la société vers le développement d'une écologie urbaine en utilisant les toits des bâtiments pour promouvoir la biodiversité, la transition vers un entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires ou encore reverdir les centres-ville, gages de biodiversité et de régulation des températures.

L'action publique ne doit pas se cantonner à une politique du green-washing. Nous proposons donc une vraie politique de sanctions envers les bateaux déversant leurs déchets en milieux marins, une lutte concrète et active contre la surpêche, ainsi que l'élevage intensif piscicole, la lutte active contre la pollution au mercure.

Concernant l'agriculture, nous militons pour l'encouragement de la polyculture ainsi qu'une vraie politique de gestion des eaux pluviales. Une agriculture raisonnée et biologique dans des fermes à tailles humaines doit être promue et en même temps, les fermes-usines doivent être interdites. Une méthanisation raisonnée doit être encouragée. Le développement de la filière bois française doit être envisagé pour permettre une exploitation forestière respectueuse du rythme des forêts de la biodiversité répondant aux besoins de chauffage, d'ameublement, de construction et créatrice d'emplois locaux. Nous devons également soutenir par la commande publique le développement des constructions bois réalisées en France et issues de forêt française.

Il est nécessaire de mobiliser les agriculteur·trice·s pour appliquer l'initiative 4 pour 1000 c'est à dire augmenter de 0,4% la capacité des sols agricoles à stocker le carbone avec des pratiques agro-écologiques afin de compenser les émissions de CO₂ de l'activité humaine.

Nous souhaitons voir créer des fermes à protéines où les agriculteurs pratiqueraient de l'élevage de viande type bovin et développeraient des cultures de légumineuses afin que ces exploitations maîtrisent la chaîne de la protéine alimentaire. Leur impact écologique serait compensé et les agriculteur·trice·s ne se sentiraient pas floué·e·s devant la baisse de consommation de viande puisqu'ils vendraient également les protéines végétales. Par ailleurs, cela permettrait de lutter contre l'importation de produits étrangers, coûteux tant socialement qu'écologiquement.

L'avenir de l'agriculture passe aussi par la pollinisation : nous devons mettre en œuvre une politique publique de protection des pollinisateurs, plus large que la simple interdiction des néonicotinoïdes. L'État doit encourager la recherche et l'innovation dans ces matières, ainsi qu'encourager les particuliers qui le peuvent, les agriculteurs et les communes à accueillir des ruches sur leurs terrains.

Aujourd'hui, un tiers des espèces sont menacées d'extinction, ce qui correspond au plus massif épisode d'extinction depuis celui des dinosaures. On ne le dit pas assez, les insectes sont à la base de l'écosystème et leur disparition implique celle des oiseaux, amphibiens, poissons, entre autres. Il faut alors interdire l'utilisation des pesticides, herbicides et insecticides, tout en garantissant des alternatives et un accompagnement aux agriculteur·trice·s.

Concernant l'énergie, il est nécessaire de développer les énergies marines renouvelables par le biais des éoliennes flottantes. Actuellement les ports de la façade Atlantique sont prêts à développer cette technologie vectrice d'emploi non-délocalisables.

Enfin, nous devons encourager les énergies renouvelables pour sortir de l'énergie nucléaire—que nous ne savons toujours pas traiter à long terme et en finir définitivement avec l'enfouissement des déchets sous terre ou en mer.

II.5. Renforcer la charte de l'environnement et intégrer la notion de bien-commun dans la constitution

Pour renforcer cette charte de l'environnement, plusieurs pistes sont envisagées : nous devons envisager la République comme veillant à un usage économe et équitable des ressources naturelles, garantissant la préservation de la diversité biologique et luttant contre les changements climatiques dans le cadre des limites planétaires. En effet, elle doit assurer la solidarité entre les générations. Une génération ne peut assujettir les générations futures à des lois moins protectrices de l'environnement que celles en vigueur.

Ainsi, l'État doit être moteur dans la limitation de la hausse de la température moyenne de la planète en poursuivant sur le plan national et local l'action mondiale menée pour limiter les atteintes à l'environnement d'origine anthropique, et en diminuant les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du système climatique.

Les personnes publiques et les acteurs et actrices privé·e·s ont le devoir de préserver la biodiversité et de lutter contre les changements climatiques, de protéger et d'améliorer la qualité de la vie, de la santé, des écosystèmes existants et de veiller à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Les personnes publiques définissent les conditions de restauration de l'environnement et contribuent à la durabilité du développement économique. Pour cela, les lois de finances organisent le financement des investissements nécessaires à l'adaptation publique aux grands changements naturels en cours et à venir.

À l'échelle européenne, les entreprises qui pratiquent l'obsolescence programmée doivent être sanctionnées, le kérosène taxé, un plan de recherche publique sur les alternatives au glyphosate doit être lancé, tout comme une révolution de la PAC doit être initiée : encadrement contractuel des prix, encadrement strict des pratiques de la grande distribution ou encore rémunération des agriculteur·trice·s qualitative et à l'actif agricole et non plus à la taille de l'exploitation. La criminalité environnementale connaît une expansion considérable à l'échelle

mondiale. Celle-ci n'est pas le seul fait d'organisations criminelles, mais résulte également des multinationales qui, profitant des lacunes du droit pénal, agissent en toute impunité. Nous devons développer un droit pénal de l'environnement pour mieux lutter contre les crimes qui menacent la planète et faire de l'écocide un délit.

Notre mission est d'assumer la transition écologique en assumant la nécessité d'une transition qui implique des renoncements à un confort matériel, au profit d'une hausse de la qualité de vie. Nous devons ainsi promouvoir les alternatives écologiques que nous défendons en exposant les bienfaits de cette transition radicale, exigeante, mais permettant la diminution du stress, du bruit, de la pollution lumineuse et visuelle, promouvant le temps libre et la convivialité, par l'usage partagé de matériels plutôt que le consumérisme. Par exemple, l'association nationale de la protection du ciel nocturne lutte ainsi contre la pollution lumineuse en éteignant les enseignes lumineuses, afin que même en ville, nous puissions rendre les étoiles aux urbains ! Ce prisme nous fait rompre avec une logique individualiste que nous dénonçons dans notre société. Tous les 5 ans, c'est l'équivalent d'un département de terres agricoles qui disparaît sous du béton. Il faut enrayer ce mécanisme : c'est pourquoi nous affirmons qu'il faut une loi foncière qui refonde la réglementation dans notre pays.

III.REPENSER NOTRE MODÈLE SOCIAL POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET GARANTIR

L'ÉMANCIPATION DE CHACUN·E

Notre modèle social est l'un des fondements de notre société, il constitue l'instrument de la répartition des richesses et de solidarité nationale dans notre pays. Fruit du consensus issu du Conseil National de la Résistance et des nombreuses mesures successives qui ont permis de l'adapter aux évolutions de la société, notre modèle social fait aujourd'hui figure d'exception dans les pays de l'OCDE. Il constitue surtout un atout majeur dans un environnement économique globalisé soumis au rythme des marchés financiers. Ce sont ces dispositifs qui ont permis d'atténuer les effets de la crise financière de 2008.

III.1.Un modèle social qui peine à jouer son rôle

Nous constatons aujourd'hui que ce modèle peine à jouer pleinement son rôle. La France est un pays fortement marqué par les déterminismes sociaux. Davantage que dans d'autres pays, la pauvreté est un héritage transmis par les parents à leurs enfants. Notre société actuelle lie pauvreté, précarité et chômage de masse. Nous pouvons faire le constat de l'incapacité de notre modèle à réduire le chômage à son niveau résiduel.

Défenseurs d'une gauche d'émancipation, ne pouvons accepter l'existence d'une trappe à pauvreté. Le contexte social actuel est aussi le témoignage d'un phénomène profond de déclassement de certains territoires et de précarisation d'une partie de la société. Les franges de la population les plus exposées à la pauvreté bénéficient d'une couverture insuffisante par les

minima sociaux. La problématique du non-recours aux droits et non-ouverture du RSA aux moins de 25 ans exclut des citoyen·ne·s ayant besoin de la solidarité nationale.

Dans ce contexte notre mouvement doit s'interroger sur la nécessité de réformer notre système de sécurité sociale et de le moderniser. Nous portons ainsi une réforme concrète : la mise en place d'un revenu de base. Il est un devoir à notre société de garantir à chacun un revenu permettant de lui assurer une existence digne. Une société solidaire doit mettre en place des mécanismes de redistribution des richesses permettant de ne laisser personne au bord du chemin. Il devra être ouvert à toute personne dès 18 ans, dégressif en fonction du revenu, versé inconditionnellement et automatiquement, afin que personne ne soit laissé à l'écart, et au-dessus du seuil de pauvreté. L'ambition de ce revenu de base est d'éradiquer la pauvreté encore présente dans notre pays. Versé automatiquement, il mettra fin au non-recours aux droits, conséquence de la complexité de notre système de sécurité sociale et de la stigmatisation dont peuvent faire l'objet ses bénéficiaires. Il permettra de constituer un filet de secours duquel personne ne sera exclu. Il permettra à chacun d'acquérir l'autonomie nécessaire pour mener une vie digne et de repenser la place du travail dans notre société, non pas comme condition de notre subsistance, mais comme condition pour se réaliser soi-même.

Par ailleurs, il convient de repenser les allocations familiales en les rendant plus progressives et en les versant dès le premier enfant. Nous revendiquons également que les minima sociaux ne soient plus amputés lorsque les bénéficiaires reçoivent des allocations logement, ce qui ouvrirait les droits à 300 000 nouveaux bénéficiaires. Dans le même esprit, il convient d'individualiser la couverture sociale, en supprimant la pratique actuelle de réduction du montant versé au conjoint dans le cadre d'un couple.

Enfin, notre système de protection sociale doit lever les tabous sur la vie intime des femmes, par des mesures concrètes en direction de ces publics par la prise en charge intégrale des protections périodiques. Il en va de même pour les contraceptifs, dont la prise en charge intégrale doit être garantie. Cette réforme, universelle, se traduirait comme un acquis majeur dans l'histoire sociale de notre pays.

III.2.Face à la pénibilité au travail, un projet de justice sociale :

Confronté à de profondes transformations, le travail demeure un vecteur d'intégration et une source d'émancipation dans notre société. Les mutations liées aux nouvelles formes de travail, au morcellement des carrières, ou à la robotisation devront être accompagnées à travers la formation continue, la sécurisation des parcours professionnels et la prise en compte de la pénibilité. Ces transformations impliquent un accompagnement renforcé et des protections nouvelles pour les travailleur·euse·s vers un modèle d'équité et de justice.

L'une des premières décisions du gouvernement d'Édouard Philippe fut l'annonce dès 2017 d'un moratoire sur le compte pénibilité. Cette suspension n'était que les prémices du rabout social que confirmeront quelques mois plus tard la loi d'habilitation et les ordonnances réformant le Code du travail. Ce recul sur l'une des avancées sociales majeures du précédent quinquennat est une

illustration du projet de régression sociale que porte ce gouvernement. Il annonçait la suppression d'un dispositif d'équité sociale qui permettait la prise en compte de la pénibilité au travail en garantissant à des travailleur·euse·s exposé·e·s à des métiers pénibles de partir plus tôt à la retraite. La pénibilité au travail constitue l'une des principales injustices sociales dans notre pays. Elle impacte directement la santé et l'espérance de vie des salarié·e·s confronté·e·s à des critères à risque. Selon l'INSEE l'espérance de vie d'un·e salarié·e exposé à la pénibilité peut être amputée de sept ans. Seule une véritable prise en compte de cette notion garantira une gestion équitable de ces impacts. Aux critères initialement prévus par le compte pénibilité (travail de nuit, travail répétitif, travail en horaires alternants, travail en milieu hyperbare, bruit, température extrêmes, manutention de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques, risques chimiques), nous pouvons imaginer une prise en compte des nouveaux troubles liés au travail comme les risques psychosociaux (stress, burn-out, harcèlement moral ou sexuel, violences externes ou internes à l'entreprise).

Afin de porter un projet de société basé sur l'émancipation, nous revendiquons une réforme majeure de notre système de retraite qui intégrera la pénibilité au travail, une protection sociale pour toutes et tous, ainsi que l'application stricte de la durée légale du temps de travail à 35 heures et la possibilité d'ouvrir les négociations interprofessionnelles sur une diminution du temps de travail à 32 heures payées 35. L'émancipation des salarié·e·s doit également être encouragée par le renforcement du compte personnel de formation. La monétisation du CPF est une erreur sur laquelle il faut revenir, car elle conduit à une baisse de l'égalité d'accès à la formation des travailleur·euse·s, le budget étant en effet plus restreint que le nombre d'heures auparavant déterminé.

III.3. Pouvoir des salarié·e·s et gouvernance des entreprises

La crise que traverse la démocratie est une crise de la participation. Jeunes Socialistes, nous devons porter une démocratie permanente et participative à tous les niveaux de la société. Car elle est le quotidien de tous les salarié·e·s, nous devons défendre la démocratisation de l'entreprise. Nous pensons que l'émancipation des travailleur·euse·s ne peut être l'œuvre que des travailleur·euse·s eux·elles-mêmes. Cette approche renvoie tant à la place des salarié·e·s dans l'entreprise qu'à son rapport au travail. Le mode de gouvernance, la participation à la gestion et aux résultats doivent placer les salarié·e·s au cœur du processus de décision dans l'entreprise. Le concept d'autogestion est un outil d'émancipation des travailleur·euse·s vis-à-vis du pouvoir du capital dans les économies libérales ou de l'État centralisé dans les économies administrées. Nous défendons le fait d'aller vers une cogestion des entreprises, où les syndicats, et à travers eux les salarié·e·s, auraient toute leur place.

Les externalités positives et négatives de l'entreprise sur notre modèle de développement, notre modèle social, et notre environnement en font un élément déterminant. Son efficacité participe de l'intérêt général. Ainsi pour garantir une gestion durable, son mode de gouvernance, et ses choix stratégiques doivent en premier lieu être décidés avec les salariés. La priorité doit être donnée à une plus grande communication entre la direction et les employés qui sont les

producteurs de richesses. Nous devons aujourd'hui aller plus loin en intégrant d'autres acteurs intéressés par l'entreprise, notamment en intégrant des collectifs de consommateurs et consommatrices.

La justice sociale sera également permise par la mise en place d'un écart de revenus maximum au sein de l'entreprise permettant une redistribution équitable des richesses créées collectivement.

PARTIE 3. L'ÉGALITÉ, PILIER DE NOTRE ENGAGEMENT

I. JEUNES, SOYONS ACTEURS ET ACTRICES DE NOTRE PARCOURS

Parce que l'école est le pilier de nos démocraties et que la jeunesse de demain compte autant que celle d'aujourd'hui, nous devons être en mesure de proposer un véritable projet pour l'école. Afin de donner les moyens à la jeunesse de réussir, il est impératif d'augmenter les budgets alloués à l'éducation toutes filières confondues, de l'enseignement primaire, du secondaire, du supérieur comme de la recherche. Nous ne pouvons nous satisfaire d'une France dans laquelle la République ne remplit pas son rôle premier qui est de donner une chance à chacun-e.

L'école, de par la place qui est la sienne, se fait malheureusement de plus en plus le lieu de discriminations indirectes, systémiques, multiples et diverses qui reflètent notre société inégalitaire. La lutte contre celles-ci en faveur de plus d'équité et d'une réelle égalité des chances constitue une préoccupation politique majeure que nous entendons bien défendre tant au niveau des institutions nationales qu'au niveau des institutions européennes pour plus d'uniformité. Œuvrer dans le sens de la refondation de l'École de la République matérialise notre idée de faire de l'éducation une priorité de notre combat. Prôner une plus grande mixité pour une meilleure cohésion sociale dès le plus jeune âge dans le fonctionnement des établissements, des institutions et des pratiques pédagogiques est pour nous le meilleur moyen de lutter efficacement contre le harcèlement scolaire. Ce harcèlement ne s'arrête malheureusement plus à l'école, et prend aussi la forme de cyberviolences dont la lutte relève de notre responsabilité collective. Nous veillerons ainsi à ce que tous les leviers possibles soient mobilisés pour une école du respect d'autrui, plus sensibilisée et plus armée pour faire face à ces actes déplorables.

I.1. L'éducation comme pilier de la République

L'école, pilier de l'égalité

L'école de la République doit permettre à chacune et à chacun d'apprendre, de se former et de se réaliser. Elle demeure le moyen le plus efficace de lutter contre le déterminisme social et la reproduction sociale : nous ne cesserons de nous battre pour la défendre contre les assauts du gouvernement dont elle est aujourd'hui la cible, ainsi que de faire des propositions pour la rendre meilleure.

Pour une égalité réelle des enfants scolarisés en France, la semaine de 4,5 jours doit redevenir la norme dans l'ensemble des écoles de la République. Nous défendons ainsi les maires qui ont fait le choix de préserver ces rythmes plus adaptés aux besoins des enfants. Nous demandons que l'État donne de réels moyens aux collectivités pour mettre en œuvre des activités périscolaires innovantes, mais également la mise en place d'un véritable service public du soutien scolaire afin de lutter contre les inégalités et les déterminismes sociaux.

Les stéréotypes de genre sont des représentations qui structurent les relations sociales, supposant des comportements types, des aspirations, des attitudes spécifiques. Elles se construisent tout au long de la vie par l'intermédiaire des processus de socialisation. Les mêmes stéréotypes engendrent par ailleurs souvent l'homophobie et le sexisme. Cette prise de conscience doit bien sûr passer par le biais de l'éducation. C'était le sens des ABCD de l'égalité mis en place par Najat Vallaud-Belkacem. Nous devons continuer à défendre l'enseignement du concept de genre et la déconstruction des représentations qu'il engendre, et ce dès la maternelle. Plus que jamais les enseignant·e·s doivent être formé·e·s à la question au sein des ESPE et au cours de leur carrière.

Les communes doivent également jouer leur part dans l'aménagement des écoles favorisant la lutte contre les discriminations, étant acté de longue date que la structuration des espaces de vie n'est pas neutre dans la perpétuation des schémas de domination. Ainsi, l'exemple du développement de cours de récréation non genrés, comme à Rennes, doit être poursuivi. La mixité sociale dans les écoles doit être promue afin de lutter contre les discriminations dès le plus jeune âge. La carte scolaire joue ainsi un rôle important pour permettre que se mêlent les milieux sociaux afin de lutter contre ses contournements.

I.2.La formation des professeurs, outil indispensable de la réussite des jeunes

Les nombreux statuts au sein de l'Éducation Nationale doivent être discutés afin d'être uniformisés. Le salaire global des enseignant·e·s français·e·s, parmi les moins bien payés d'Europe, devra être revalorisé. De même, une formation pédagogique plus importante devra être donnée afin d'améliorer le relationnel professeur·e /élève.

La grande réforme de Jean- Michel Blanquer sur le dédoublement des CP et CE1 dans les REP et REP+ est une mesure qui, bien que satisfaisante dans l'esprit, n'est pas une solution durable, car non suivie des financements. En effet, les élèves de CE1 à douze rejoindront quelques mois après leur rentrée une classe de CE2 - parfois à double niveau - des classes surchargées par manque de professeur·e·s ou de places. Nous souhaitons ainsi que le nombre d'élèves par classe diminue dans chaque niveau scolaire. L'Éducation Nationale a besoin d'une augmentation du nombre d'enseignants et des moyens financiers pour mener à bien ses objectifs pédagogiques et ainsi garantir des conditions optimales d'enseignements

Si nous voulons proposer un véritable projet pour l'enseignement, nous ne devons pas seulement demander plus de moyens, mais également revoir la formation des professeur·e·s. Aujourd'hui les deux années de Master sont partagées : le M1 est dédié à la préparation des

concours alors que le M2 se consacre (enfin) à la formation au métier. En effet, le concours de professeur-e ne correspond pas aux réalités de terrain alors que le M2 se fait en alternance, partagé entre le temps dans une classe et le temps à l'université (ESPE). Ces conditions de formation peuvent créer des conditions de travail difficiles, car de jeunes fonctionnaires stagiaires ne sont ni prêt-e-s à être devant un jeune public ni prêt-e-s à affronter leur charge de travail. On ne peut que constater qu'une seule année en alternance ne permet pas la découverte approfondie du métier et qu'il y a un réel besoin de formation au préalable.

Nous proposons de remettre en place les Emplois d'Avenir Professeur, mis en place par Vincent Peillon, et supprimés par le Jean-Michel Blanquer. Ce statut permet à tout-e étudiant-e désireux-euses de devenir enseignant-e, d'exercer 10 heures de stage par semaine dans un établissement. Ce stage rémunéré est également comptabilisé dans l'ancienneté du futur enseignant. Au-delà de ce statut spécifique, nous proposons la mise en place d'un Master plus professionnalisant, avec de nombreuses mises en pratique, et une refonte du concours, pour prendre en compte les stages dans la notation pour ne plus mettre de professeur non formé devant une classe.

Il est également important d'encourager la formation continue des professeur-e-s pour continuer toute forme d'apprentissage au long de leur carrière. Cette formation tout au long de la vie doit permettre d'encourager les professeurs à se tourner vers des méthodes alternatives d'éducation, comme les méthodes Montessori et Freinet.

I.3. Du collège au lycée, des aspirations à la hauteur de la jeunesse

Dès le collège, les voies professionnelles et technologiques doivent être revalorisées et mises en avant dans les possibilités de choix d'étude. Trop souvent perçues comme des filières dévalorisantes, ces filières assurent un enseignement de qualité et une bonne insertion professionnelle et pourraient permettre à davantage de jeunes de trouver leur voie professionnelle. Des passerelles entre formations professionnelles, apprentissage et filières d'enseignement supérieur doivent être garanties, notamment sous forme de quotas dans les IUT en faveur des bacheliers professionnels. La place de la Région dans la gestion des formations d'apprentissage doit être réaffirmée et un décloisonnement doit s'opérer avec les lycées professionnels.

Les formations professionnelles ne doivent pas faire l'objet d'une orientation subie du fait de résultats scolaires jugés insatisfaisants. Le lycée, transition entre les études secondaires et l'enseignement supérieur ou entre les études et le monde professionnel, occupe une place essentielle dans le choix d'une orientation. Ainsi, il est primordial de faire du lycée un lieu d'épanouissement personnel et de libre-choix de son avenir, par une pédagogie et un accompagnement adapté.

Le libre-choix de l'élève dans son cursus post-bac doit être réaffirmé. Pour cela, nous proposons de supprimer Parcoursup qui prédétermine par avance le parcours de l'élève et instaure une

sélection scandaleuse à l'entrée dans l'Enseignement supérieur. Cela passera également par l'encouragement d'une juste répartition des options proposées aux élèves, au sein des lycées, sur le territoire.

Le lycée de demain doit permettre l'émancipation politique et sociale des jeunes. Pour cela, nous défendons la mise en place d'un enseignement citoyen tourné autour des institutions républicaines et de la pratique du débat démocratique. Les jeunes doivent davantage participer à la vie de la cité, en commençant par la gestion de leurs établissements scolaires. Ainsi, nous défendons le développement d'une politique de valorisation de l'engagement associatif et syndical au lycée. Les jeunes qui s'engagent dans les instances de la vie lycéenne (CVL, CAVL, CNVL, CSE, CRJ), dans les maisons des lycéens, dans les syndicats étudiants et dans les autres associations lycéennes devront être soutenus et accompagnés par les équipes pédagogiques des lycées (formation des CPE, etc.). Les instances de la vie lycéenne seront le lieu d'un pouvoir des jeunes renforcé par l'augmentation des compétences dévolues aux CVL et CAVL, par l'augmentation de la proportion de lycéen-ne-s élus dans les conseils d'administration des lycées. Nationalement, CNVL et CSE deviendront les instances d'un véritable dialogue entre le ministère de l'Éducation nationale et les lycéens. La proportion des élus lycéens dans ces instances sera revue à la hausse pour être paritaire avec les enseignants et autres représentant-e-s des personnel-le-s des lycées. Ces conseils verront leurs compétences consultatives obligatoires augmentées.

I.4.Enseignement supérieur : donner aux jeunes le droit de choisir

La démocratisation de l'Enseignement supérieur est un combat fondamental des Jeunes Socialistes: nous demandons la reconnaissance d'un droit aux études et à la formation pour chaque jeune. Ce droit se manifestera notamment par un accès libre (et gratuit) pour tout-te-s, quelque soit sa nationalité, au service public de la formation tout au long de la vie. Nous nous opposons à toute restriction qui serait faite à ce droit, comme c'est le cas actuellement avec le système Parcoursup. Il faut réduire le gouffre qui sépare aujourd'hui lycée et études supérieures. Pour cela une politique d'orientation active prévue dès le collège devra être maintenue tout au long du lycée et après le bac.

Nous rappelons à ce titre notre attachement à une justice sociale dans l'accès à l'Enseignement Supérieur. Les frais d'inscription doivent être accessibles, et les étudiants les moins aisés doivent en être exonérés. Nous sommes par ailleurs fondamentalement opposés à l'augmentation des frais d'inscription à l'Université pour les étudiants étrangers.

Le défi de l'Enseignement supérieur est de permettre la réussite de l'ensemble des étudiant-e-s. Cet objectif ne pourra être atteint que par un investissement massif dans l'ESR, tant sur le plan humain que financier. Financièrement, nous réclamons un investissement d'un milliard d'euros par an pendant 5 ans pour atteindre 2 % du PIB consacrés à l'ESR. Cet investissement permettra de favoriser les cours en petits effectifs, de permettre à chaque étudiant-e un suivi pédagogique et

administratif individualisé, ou encore de sauvegarder des filières rares, mais essentielles à notre patrimoine immatériel. Humainement, nous souhaitons la mise en place de formation à la didactique pour l'ensemble des fonctionnaires exerçant des missions d'enseignement dans l'ESR. Cette formation devra inclure les apports des nouvelles pédagogies participatives et des modules de prévention de toutes les discriminations. Une formation devra également être délivrée à l'ensemble des doctorants en première année de thèse, car ils sont souvent chargés de cours sans jamais y avoir été préparés.

L'Université doit être radicalement réformée afin de permettre aux jeunes d'être acteurs et actrices de leur parcours pédagogique, et ainsi préparer leur avenir sereinement. Il faut tout d'abord replacer le jeune au cœur du projet des établissements d'Enseignement supérieur. En effet, les étudiant·e·s sont souvent victimes d'un fonctionnement antidémocratique qui méprise leur prise de parole. Celle-ci est confisquée par quelques professeurs qui s'arrogent le droit d'estimer ce qui est le meilleur à la fois pour les jeunes et pour l'ensemble de l'université. Pourtant, les premier·e·s concerné·e·s par les politiques de formation, ce sont les jeunes ! Ainsi, la gouvernance des universités doit être assurée par des instances paritaires entre les représentant·e·s des agent·e·s publics de l'université (professeur·e·s et employés·e·s) et les représentant·e·s des étudiant·e·s. Pour permettre le respect des cadrages nationaux des diplômes et encourager une meilleure gestion des universités, la direction exécutive des établissements d'Enseignement supérieur sera assurée par des fonctionnaires recruté·e·s au sein des corps des administrateurs de l'État. Enfin, nous proposons qu'un conseil de surveillance présidé par le·a Président·e·s de Région et composé des acteurs locaux et de l'ensemble de la communauté universitaire soit garant du respect de la parole des usagers et de la mise en oeuvre de politiques d'Enseignement supérieur territorialement cohérentes.

Un véritable plan social du logement étudiant devra être lancé, avec des quotas de logements étudiants, par villes universitaires, gérés par le CROUS et l'intégration des questions de réussite universitaire et de santé publique dans les Cités U. La transformation des services de santé universitaires en véritables centres de santé jeunes de premier recours, dotés de moyens efficaces en termes de personnel·le·s formés sur les publics jeunes et d'actions de prévention, devra être lancée pour répondre aux besoins des jeunes. La restauration étudiante à tarif social devra être développée, en fixant un tarif national plafonné à 3,25€ et en développant l'accès à des repas cuisinés sur place, en circuits courts, en développant des liens avec les terroirs du lieu d'étude ainsi que l'éducation à la nutrition et à la diététique.

Trop souvent précaires, les étudiant·e·s sont victimes de leur situation sociale durant leurs études, qui les pousse à se salarier voire à abandonner leurs projets d'études supérieures. Pour faire face à cela, il est nécessaire de mettre en place une Allocation d'Études et de Formation attribuée en fonction du lieu d'études et de la situation économique propre de l'étudiant·e, réservant à chacun le droit à une aide pour poursuivre son projet de formation et pour s'émanciper de son cadre familial.

II. RETROUVER LE CHEMIN DE L'ÉMANCIPATION

Les mobilisations récentes, des jeunes, des professeur·e·s, des travailleur·euse·s et des « gilets jaunes », sont l'expression d'une colère sociale. La gauche a perdu sa capacité à incarner un autre champ des possibles. Il est de notre devoir, en tant que jeunes socialistes, de regagner la bataille culturelle et de tracer une voie pour la société et les citoyen·ne·s : celle de l'émancipation.

Une société de l'émancipation doit, dans notre République, garantir à la fois des libertés individuelles qui permettent à chacun·e de se réaliser intimement et personnellement et de jouir de ses droits personnels, religieux, politiques et sociaux, mais également être vectrice d'égalité par l'effectivité de droits et de services publics essentiels. C'est à cette double condition, en agissant pour l'effectivité de nos valeurs de Liberté, Égalité, et donc de Fraternité, que la gauche saura redonner aux citoyen·ne·s les chemins de l'émancipation.

II.1. Une société de libertés

La gauche se doit de défendre les libertés individuelles, celles qui permettent à l'humain de se réaliser comme acteur ou actrice de sa vie, celles qui sont défendues par une République protectrice et attachée à la défense des Droits. La définition de la gauche se trouve dans le respect de la vie humaine, de la démocratie, de la dignité et de l'égalité des femmes et des hommes. Humanistes, attaché·e·s avant tout aux libertés des citoyen·ne·s, nous affirmons solennellement notre attachement aux droits et libertés fondamentales et à leur défense effective en France comme ailleurs dans le monde.

À cet égard, les jeunes socialistes réaffirment leur attachement au vivre ensemble, engagement au sein de la République qui unit tou·te·s les citoyen·ne·s sur la base de valeurs universelles, et non d'appartenances ethniques ou religieuses. Profondément attaché·e·s au principe de Laïcité qui garantit la liberté de conscience et la neutralité de l'État envers les cultes, nous nous opposerons à toute modification de la loi de 1905 qui aurait pour but d'encadrer une religion spécifique. Plutôt que d'amender ou de remplacer ce texte, il est nécessaire de revenir à une application rigoureuse de ses principes fondamentaux : la liberté de conscience et la neutralité de l'État. Il n'est plus acceptable, entre autres, que des élu·e·s de la République arborent l'écharpe tricolore au cours de célébrations religieuses. Si les principes érigés par la loi de 1905 nous sont chers, certaines ambiguïtés comme la présence d'un régime spécial en Alsace et en Lorraine doivent être remises en cause. Nous revendiquons l'enseignement de la laïcité et du fait religieux à l'école et la célébration d'une journée de la laïcité le 9 décembre.

La laïcité, comme l'ensemble des libertés fondamentales, constitue un socle fondamental de valeurs que nous devons défendre. Ainsi, nous marquons notre opposition à la "Loi Castaner" et à son but de limitation administrative du droit de manifester, sur la base de notes de renseignement opaques et sur le modèle des lois anti-hooligan anglo-saxonnes. Cette loi met en question le droit constitutionnel de manifestation et le principe de séparation des pouvoirs en concentrant la

décision sur les préfectures. Au contraire, nous revendiquons une réforme des lois antiterroristes dans le sens d'un contrôle plus poussé du juge des libertés dans les procédures administratives (perquisitions, contrôle des communications). Nous demandons une protection accrue de la neutralité du NET et des données personnelles.

Défenseurs et défenseuses inébranlables du droit à disposer de son corps, nous défendons le droit à l'IVG et à la PMA. Nous souhaitons également ouvrir le débat sur un cadre légal d'accès à la sexualité pour tou·te·s.

Nous défendons le droit à mourir dans la dignité. Face à la mort, sommes-nous vraiment tou·te·s égaux ? Aujourd'hui, certain·e·s ont les moyens de choisir de partir selon leur souhait en se rendant à l'étranger, dans des cliniques coûteuses. Ce choix ultime, celui qui appartient à chacune et à chacun lorsque l'on perd peu à peu ses capacités physiques et intellectuelles, devrait être accessible à toutes et tous. Ainsi, nous militons pour obtenir la légalisation de l'aide active à mourir, c'est-à-dire du suicide assisté, et pour assurer un accès universel aux soins palliatifs. La majorité des Français est aujourd'hui favorable à ces libertés qui permettent de faire respecter les volontés de chacun sur les choix de sa fin de vie.

II.2. Une société de Justice

Les forces de police évoluent aujourd'hui dans la précarité et manquent de moyens tant humains que financiers. Ces manques créent aujourd'hui des situations de tension et des violences que nous dénonçons. Nous souhaitons que, loin des quartiers dits de reconquête républicaine, les forces de police puissent entreprendre d'être réellement au contact de la population, notamment par le soutien à une police de proximité et la multiplication d'action de médiations. Cela est nécessaire pour la confiance entre les citoyen·ne·s et les forces de l'ordre se rétablisse. Dans ce sens, il est nécessaire d'interdire le LBD et les grenades de désencerclement, spécificités françaises qui nous font honte en Europe.

Dans l'esprit du droit pénal, la prison protège la société des individus qui dévient de l'ordre social établi, et donne à ces derniers les moyens de se réinsérer. Force est de constater que cet objectif n'est pas, ou plus, rempli. Les conditions de détention, parfois inhumaines, la surpopulation carcérale, la baisse des budgets ont fait de la prison un simple lieu d'enfermement. L'échec de la prison à favoriser le retour dans la société est aussi flagrant qu'inacceptable : près de 60 % des anciens détenus sont à nouveau condamnés dans les cinq années qui suivent. La prison est le lieu de toutes les radicalités : violence, sentiment de rejet voire d'éviction de la société, radicalisations religieuses, récidives, suicides. La réalité sociale de la prison est à l'image de sa localisation : reléguée aux marges de la ville, délocalisée dans les zones rurales ou industrielles peu accessibles, invisibilisées. L'enfermement carcéral exclut les condamnés de leur ancrage familial, de leur travail, de la société.

Les alternatives à la prison sont possibles, mais elles sont surtout nécessaires. Les peines aménagées ont fait leurs preuves : les périodes de formations, les emplois, et l'accompagnement

préparant à la sortie aident les détenus à (re)trouver une place dans la société. Notons tout de même que la faible valorisation financière de ces emplois (parfois 20 % du SMIC) amène certaines sociétés à exploiter une main-d'œuvre bon marché, ce que nous ne pourrions tolérer. Le développement de l'assignation à résidence, du bracelet électronique, d'un large choix de régimes de semi-libertés doit d'abord permettre de remédier aux problèmes de surincarcération, puis de faire le choix d'un autre système pénal. À l'heure où la France choisit de construire toujours davantage de prisons, la Suède les démantèle une à une, et développe de nouvelles politiques de peines où l'accompagnement et l'insertion ont une place centrale. Un autre modèle est possible : osons le porter !

II.3. Une société de l'égalité des citoyen-ne-s et des territoires

Les prochaines avancées de décentralisation doivent garantir l'égalité territoriale par la mise en place d'un droit imposable aux services publics essentiels, comme la santé, le logement, la justice, l'éducation, l'emploi, la sécurité, le numérique ou la culture.

Les services publics sont au cœur de l'identité de notre République sociale. L'administration et ses agent-e-s ont subi de plein fouet les effets de la crise économique et depuis, peinent à remplir leurs missions. Pourtant, les défis que l'action publique doit relever sont nombreux et essentiels pour réduire les fractures sociales et territoriales.

Pour une égalité territoriale d'accès aux services publics

Défenseurs et défenseuses d'un service public ouvert et transparent, nous défendons la généralisation de l'accès aux documents administratifs et le renforcement des obligations de l'administration en ce sens. La rémunération des fonctionnaires, qui contribuent à l'effort national dans la crise depuis des années, devra être revalorisée. En outre, nous revendiquons le renforcement du rôle des usager-e-s dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Minée par les inégalités territoriales, la France doit s'y attaquer par des réformes d'ampleur et plus seulement à la marge. Les services publics sont le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas, et nous devons défendre leur implantation dans l'ensemble des territoires, car ils sont garants de l'égalité des citoyen-ne-s.

La gauche doit ainsi défendre un nouvel acte de la décentralisation, avec de nouvelles compétences d'emploi, d'économie dévolues aux régions, l'affirmation de la compétence sociale des départements, la reconnaissance du droit à l'expérimentation des collectivités et l'affirmation de leur autonomie financière par de véritables recettes fiscales propres et la définition d'un modèle de péréquation plus efficace.

Nous défendons l'inclusion de toute personne concernée par un commun, dans le processus de décision, à l'image du collectif citoyen gérant le réseau d'eau napolitain.

Nous défendons le service public de l'information. Nous voulons qu'il poursuive une amélioration de qualité de l'information, en ce que l'accès à une information fiable, contradictoire,

de qualité et ouverte sur les enjeux de société. Ainsi, il est nécessaire que ses moyens soient renforcés. La transformation des médias en coopératives de salarié·e-s et de lecteur·trice-s, auditeur·trice-s, téléspectateur·trice-s doit être soutenue afin de garantir au maximum l'indépendance des médias par leur éloignement des puissances financières. Il est par ailleurs nécessaire de revoir l'équilibre aujourd'hui en place dans les aides publiques à la presse.

La mobilité, dans une société globalisée comme la nôtre, doit être considérée comme un droit fondamental, quel que soit le lieu de vie. La SNCF et les régions doivent obtenir les moyens suffisants de maintenir toutes les lignes secondaires, et un plan de mobilité jeune encadrant les tarifs de la SNCF en fonction de critères sociaux doit être mis en place.

Pour une égalité territoriale d'accès à la santé

L'égalité de toutes et tous devant l'accès aux soins est un enjeu primordial. Que ce soit pour des raisons géographiques ou économiques, les inégalités sont nombreuses et nous devons les combattre.

En premier lieu, la gauche doit s'assurer de rendre effectif le droit à la santé et l'accès aux soins. Chaque Français·e doit avoir accès à une médecine de qualité dans un délai approprié, quel que soit l'endroit où il vit. Dans beaucoup de communes, force est de constater que cet accès n'est aujourd'hui pas garanti. Environ 8% de la population (5,3 millions de personnes) fait face à une situation de faible accessibilité. La lutte contre les déserts médicaux passe aussi par le développement des compétences des professionnels actuels et de leurs liens. Il faut faciliter les passerelles entre les professions paramédicales et médicales afin de permettre d'avoir rapidement de nouveaux médecins. Les aides et l'incitation à l'installation en zone de désert médical doivent être poursuivies et améliorées ; nous proposons une régulation de l'installation médicale comme cela existe pour les pharmacien·ne-s et les infirmier·e-s.

Il faut soutenir le développement des maisons de santé pluridisciplinaire, car elles constituent un excellent moyen de répondre à la fois aux aspirations nouvelles des médecins et au problème de leur répartition sur l'ensemble du territoire national. Elles portent également leurs fruits dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, également délaissés par la médecine.

La situation des hôpitaux publics et de leurs personnels est dramatique. Nous défendons une large réforme de la tarification hospitalière et de la médecine en général, incluant à la fois une tarification à l'activité, une tarification par capitation et au parcours, en fonction des services concernés. Nous souhaitons également l'interdiction des dépassements d'honoraires et la généralisation du tiers payant. Un plan national d'appui à l'hôpital public devra, en outre, être lancé. Nous demandons également la mise en place d'un plan santé jeune, avec la création de véritables centres de santé jeunes, acteurs pluridisciplinaires de prévention et de dispense de soins.

Afin de faire participer l'ensemble des citoyen-ne-s à la définition des politiques publiques, les territoires de démocratie sanitaire seront élargis en territoires de démocratie de services publics pouvant amender à la fois les plans régionaux de santé et les contrats de plan État-Région (CPER). De plus, des budgets spécifiques intégrés dans chaque CPER devront également permettre de financer des actions d'aménagement concrètes, comme l'implantation de maisons de services publics, de maisons de santé, de tiers lieux ou de centres de formation

Aucun territoire oublié de la République

Aucun territoire ne doit être un oublié de la République : ni les outremer, ni les zones périurbaines, ni les territoires ruraux, ni les quartiers prioritaires. Aujourd'hui ces derniers sont méprisés et nous demandons la justice territoriale. Aussi, nous lutterons, notamment, pour la défense des services publics de proximité : les maisons de service et d'action publique (MSAP) sont un début de la solution, mais les petites lignes de train, les écoles, les hôpitaux, les bibliothèques ou encore la police de proximité doivent être préservés ou restaurés, dans tous nos territoires. Également, parce que l'origine sociale ne doit pas être un obstacle à l'accès à la culture. Aujourd'hui, seul 1% du budget national y est dédié, c'est trop peu. Nous demandons que soit soutenu davantage l'accès à la culture des jeunes et des personnes qui en sont éloignées.

III. LUTTER POUR L'ÉGALITÉ, POUR PLUS DE DROITS, CONTRE TOUTE DISCRIMINATION

L'égalité est le pilier de notre engagement. Elle est le socle de tous nos combats et prend de multiples formes. Elle fondera encore nos actions de demain.

III.1. Pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations

Les stéréotypes de genre demeurent profondément ancrés dans nos sociétés. Nous devons continuer à nous battre pour les déconstruire, notamment en défendant l'utilisation du concept de genre, outil sociologique indispensable pour y parvenir. Nous devons continuer à porter nos combats pour l'égalité femmes/hommes : défense inlassable de l'IVG, lutte contre les violences faites aux femmes, développement du congé paternité, combat pour l'égalité salariale réelle et accessibilité aux postes à responsabilités, extension de la parité, ou encore lutte contre les stéréotypes et normes du corps propagés par la publicité et les images retouchées.

L'actualité est marquée par les témoignages d'agressions LGBTphobes, tant physiques que verbales. En plus de ces violences, les personnes LGBTQI+ sont toujours autant victimes d'une grande discrimination, et notamment les plus jeunes qui sont très souvent victimes de harcèlement scolaire. Nous ne pouvons accepter cela et nous continuerons à combattre ces agressions et ces violences.

Après que notre Mouvement ait porté, jusqu'à leur application législative, le PACS, le mariage pour tous, ainsi que les possibilités d'adoption, nous défendons l'ouverture de la PMA pour toutes les femmes. Afin d'arriver à une égalité entre tous les enfants, nous souhaitons également faciliter la

reconnaissance des enfants nés de la GPA. Les questionnements liés à la GPA doivent faire l'objet d'un débat argumenté et respectueux des personnes.

Il est encore intolérable de voir que les droits des personnes trans' n'en sont encore qu'à leurs prémices, lorsqu'ils ne sont pas simplement bafoués par la justice. L'identité de genre doit être définie par chacun, dans son droit le plus fondamental à l'autodétermination et à la liberté. Les personnes trans font l'objet de grandes discriminations et d'abus, notamment juridiques et médicaux. Les procédures permettant de changer de nom et de sexe sur l'état civil (ainsi que sur les certificats de naissance, les cartes d'identité, les passeports, les diplômes, et autres documents similaires) se doivent d'être accessibles, rapides et transparentes. Elles ne doivent pas faire l'objet d'une obligation légale de stérilisation ou encore d'un examen, d'un traitement médical et psychologique basé sur des stéréotypes de genre. De plus, ces procédures doivent être déjudiciarisées. Les parcours de réassignation sexuelle doivent également évoluer dans un souci de respect, d'accompagnement et de soutien réel, ainsi que vers une meilleure prise en charge des soins.

Dans ce flot de violences et de discriminations, les personnes intersexuées sont également prises pour cible, mais ne sont pas ou peu entendues. Iels sont nés avec des caractères sexuels (génitaux, gonadiques ou chromosomiques) qui ne correspondent pas aux définitions binaires types des corps masculins ou féminins. En France, ces personnes sont victimes d'une politique d'éradication de l'intersexuation, organisée et systématique, portant atteinte à leur santé et à leur droit humain. Iels subissent des opérations violentes et des traitements sans qu'il n'y ait de réelle pathologie et dans un souci de normaliser leur corps, dans un consentement faussé. Nous devons garantir le respect de leur intégrité physique, ainsi que soutenir leur droit à l'autodétermination.

Notre combat pour l'égalité des droits rejoint les combats contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'islamophobie. Ces combats ont toujours été les nôtres et ils le seront toujours. Ces derniers temps, les actes de haines racistes, xénophobes, antisémites sont en augmentation, dans notre pays et dans toute l'Europe. Face à cette situation alarmante, les jeunes socialistes ne se résignent pas et continueront à porter haut la belle valeur qu'est la fraternité. Nous sommes favorables à l'expérimentation d'une attestation de contrôle d'identité afin de limiter le contrôle au faciès, ainsi qu'une augmentation des peines pour injures racistes et une interdiction de médiatisation des personnes jugées pour incitation à la haine raciale ou religieuse.

III.2. Une société égalitaire est une société inclusive

Comme nous le savons, le vieillissement de la population en France sera une des questions primordiales des prochaines années. Les Jeunes Socialistes proposent ce nouveau service public, pour permettre à nos aînés de vivre dans la dignité.

À l'heure actuelle, le coût d'une place en maison de retraite avoisine les 2000 euros par mois. Actuellement, un quart des EHPAD appartient à des entreprises, dont le profit est le principal objectif, parfois au détriment de la dignité des individus. L'humain doit (re)-devenir la priorité dans la prise en soin de chaque établissement de soins. L'absence de revenus ne doit pas être un frein à l'accès à des établissements spécialisés.

La demande croissante de maintien à domicile doit amener à une évolution des réflexions. Afin de pouvoir conserver son logement et ne pas bousculer ses habitudes, des mesures doivent accompagner les adaptations nécessaires du logement au vieillissement des populations. La solution passera également par le développement des foyers logements, permettant à chacun de vivre en autonomie dans son logement, tout en mutualisant des espaces communs de socialisation et de permettre une mutualisation de l'accompagnement humain (aides à domiciles, aides-soignant-e-s, visites de services comme les coiffeurs).

Cette question peut être financée par le biais de la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale dédiée à l'indépendance et à l'autonomie.

La place des aidants dans la question du vieillissement et de la dépendance doit devenir une préoccupation centrale de notre société. Jeunes socialistes, nous proposons l'instauration d'un véritable congé pour les aidants et d'une prise en compte de cet investissement dans les droits à la retraite. La possibilité doit être donnée aux aidants d'accéder à des ressources, qu'il s'agisse d'accompagnement psychologique, matériel, et humain. La question des aidants se pose de la même façon pour les personnes accompagnant des proches malades, en situation de dépendance ou de handicap.

Nous devons également porter le combat de l'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap. La législation en matière d'accessibilité et la prise de conscience de la société sur la réalité des problèmes qui se posent ne sont pas à la hauteur.

L'évolution de notre société allait jusqu'alors dans le sens de l'inclusivité. Jusqu'en 2018, 100% des nouvelles constructions se devaient d'être accessibles aux normes handicap. La loi ELAN, portée par le gouvernement d'Emmanuel Macron, a réduit cette accessibilité de 100% à 20%. Au-delà de l'injustice de principe dans l'accès au logement de son choix, cette décision aura de réelles répercussions sur la vie des personnes en situation de handicap. Certains lieux leur seront désormais interdits, les privant physiquement d'accéder à une partie de leurs cercles familiaux ou amicaux.

Une société inclusive, c'est également une société où les enfants porteurs de handicaps ou de spécificités ne se voient pas refuser l'accès à l'école de la République. Nous sommes persuadés que l'inclusion de ces enfants en milieu ordinaire est une richesse, pour les premiers concernés comme pour l'ensemble des autres enfants. Également, nous prônons une émancipation complète pour les personnes en situation d'autisme : à l'école, dans le monde professionnel et dans la société. Nous militons pour un renforcement des moyens de la recherche en donnant la priorité à la recherche fondamentale et en généralisant le diagnostic précoce.

Notre mouvement souhaite participer au changement de regard de notre société vis-à-vis du handicap en général. L'accessibilité et l'adaptation aux sens larges des termes doivent être au cœur de l'action des socialistes. Depuis trop d'années, notre pays accumule du retard et notre responsabilité est de construire une société ouverte et tolérante où chacun peut s'épanouir, et ce quelque soient ses particularités.

CONCLUSION

Pendant une année nous, Jeunes Socialistes, nous sommes attelé·e·s à reconstruire notre mouvement pour donner à chacune et chacun une organisation qui permettra de défendre nos idéaux. Après cette année de travail collégial, c'est avec fierté que nous aboutissons à ce texte rédigé avec l'ensemble des militant·e·s de nos fédérations.

Ce texte n'est pas exhaustif. Néanmoins, il témoigne des valeurs que souhaitent porter les Jeunes Socialistes et qui ont vocation à servir de socle à notre mouvement politique. Il s'agit à la fois d'une volonté de synthèse et d'une volonté d'ouverture. Il sera complété par les résolutions fédérales adoptées lors de la Convention Nationale des 23 et 24 mars.

Cette année s'est ouverte sous le signe de la co-construction, c'est la ligne directrice par laquelle nous participerons toutes et tous au mouvement pour les prochaines années. Face aux nombreux défis que présente le monde d'aujourd'hui, les Jeunes Socialistes font le choix de l'union afin de proposer, ensemble, un modèle de société. Une société basée sur le progrès social mais aussi sur le respect et l'émancipation de chacun.

Le travail sera long mais les Jeunes Socialistes sont déterminé·e·s à faire entendre la voix de la Gauche et à ne jamais cesser de défendre leurs idéaux.